



Fédération des
Entreprises
Romandes

FER Genève - FPE Bulle - UPCF Fribourg
FER Arcju - FER Neuchâtel - FER Valais

A l'attention de Monsieur le Conseiller fédéral
Albert Rösti

Département fédéral de l'environnement, de l'énergie,
de la communication et des transports DETEC
3003 BERNE

kf-sekretariat@bakom.admin.ch

Genève, le 31 mars 2026
RR-3248 - FER N°12-2026

Révision partielle de la loi sur les télécommunications (LTC) dans le domaine de la radiocommunication mobile

Monsieur le Conseiller fédéral,

La Fédération des Entreprises Romandes (FER) a pris connaissance avec intérêt de l'objet mis en consultation et vous prie de bien vouloir recevoir sa prise de position.

Notre Fédération et les 47'000 entreprises qu'elle représente sont évidemment concernées par la qualité et l'efficacité des infrastructures de communication. Que ce soit dans les échanges quotidiens, dans le cadre du télétravail, lors de paiements électroniques ou encore lors d'appels d'urgence, l'économie comme le public dans son ensemble ont besoin d'infrastructures modernes, sûres et efficaces. La FER soutient donc pleinement cette révision, qui permettra de simplifier les procédures et de rattraper le retard dans la modernisation du réseau, pour accéder à la technologie de la cinquième génération en matière de téléphonie mobile.

Par ailleurs, dans la mesure où le projet ne touche pas aux valeurs limites d'installation relevant du principe de précaution relatif aux rayonnements non ionisants, la protection de la santé des citoyens est garantie.

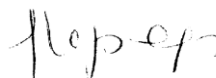
Si la FER soutient cette proposition, elle ne partage toutefois pas l'optimisme des auteurs, concernant les charges que celle-ci pourrait engendrer sur les autorités de contrôle. Au regard de la réaction de certains cantons, c'est un point de friction potentiel avec ces derniers, qu'il convient de lever.

Notre Fédération n'ayant pas de remarque supplémentaire particulière à formuler, elle renonce à répondre au questionnaire en annexe à la consultation.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de notre parfaite considération.



Arnaud Bürgin
Secrétaire général FER



Stéphanie Ruegsegger
Directrice politique générale FER Genève

La Fédération des Entreprises Romandes en bref

Fondée le 30 juillet 1947 à Morat, son siège est à Genève. Elle réunit six associations patronales interprofessionnelles cantonales (GE, FR, Bulle, NE, JU, VS), représentant la quasi-totalité des cantons romands. La FER comprend plus de 47'000 membres.